

AFPEN62
ALRAL62
AME62
Collectif RASED 62

le 1er juin 2010

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Pas de Calais

Boulevard de la Liberté
62000 ARRAS

Objet :
Projet de suppression des RASED
dans le cadre du Schéma d'emploi
2011-2013

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous, professionnels enseignants spécialisés des RASED, en appelons à vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie car nous sommes consternés. Nous découvrons avec colère aujourd'hui, dans le document « schéma d'emploi 2011-2013 » du Ministère que, contrairement à l'assurance qui nous a été donnée en avril de « stabilisation des RASED » et de « signal clair » en direction des IA et recteurs pour pérenniser les formations professionnelles E, G, psy, il est purement et simplement envisagé de faire disparaître nos métiers.

Les GAPP ont été créés dans l'élan des mouvements de « 68 » et des changements sociétaux contemporains. Les idées humanistes que l'on prônait à l'époque allaient contre le traitement ségrégatif de la difficulté scolaire (les classes de perfectionnement étaient le seul dispositif d'accueil des enfants en difficulté) et, au contraire, défendaient le principe que l'on devait adapter l'école à l'enfant, que l'on devait traiter les obstacles aux apprentissages *in situ*. C'est ce qui a été mis en place grâce à la présence des enseignants spécialisés dans les écoles ordinaires. Plus tard, les RASED, héritiers des GAPP, sont nés quant à eux, de l'audacieuse idée qu'on devait emmener 80% d'une classe d'âge au Baccalauréat. Pour ce faire, chaque élève, où qu'il soit sur le territoire, devait pouvoir bénéficier des aides spécialisées dont il avait besoin, chaque école, quand elle avait atteint ses limites devait pouvoir faire appel aux spécialistes du RASED qui constituent le propre recours de l'Ecole quand elle ne sait plus faire avec l'échec scolaire.

La société française évolue et la réussite scolaire apparait encore plus essentielle pour que chaque citoyen trouve sa place dans le monde d'aujourd'hui.

A la rentrée 2008, le Ministère de l'Education nationale a mis en place « l'aide personnalisée ». Cependant, L'IGEN comme les récents rapports de la Cour des Comptes et de l'Institut Montaigne alertent sur l'efficacité contestée de ce

soutien pour les élèves en grande difficulté scolaire et soulignent les effets négatifs de l'accumulation des dispositifs. Ils insistent néanmoins sur la nécessité de renforcer l'action auprès des élèves les plus en difficulté à l'école primaire. Les chercheurs et scientifiques des Etats Généraux de la Sécurité à l'Ecole ont clairement démontré qu'il existait une forte corrélation entre échec scolaire et violence, et que la dégradation du climat scolaire avait pour effet un accroissement de l'insécurité.

Nous défendons l'idée que la grande difficulté scolaire n'est pas liée qu'à des problèmes d'acquisition ou de compréhension de techniques. Les causes en sont bien plus complexes et relèvent des interactions entre des difficultés personnelles, familiales et environnementales. Les RASED travaillent sur l'origine de la difficulté scolaire et proposent des aides très spécifiques qui permettent aux élèves de dépasser leurs difficultés pour adopter une attitude d'élève, apprendre et progresser. Les 300000 signatures que la pétition « Sauvons les RASED » a recueilli l'année dernière atteste de la reconnaissance que nous portent la société civile et le corps enseignant.

Le document du ministère « Schéma d'emploi 2011-2013 » ainsi que ses fiches techniques « leviers identifiés... » nous sont parvenus. Supprimer les RASED, unique dispositif d'aides spécialisées du système éducatif français, aurait pour conséquence immédiate de voir s'élever encore le nombre d'élèves en grande difficulté scolaire et de détériorer le climat des écoles, les RASED ayant aussi une fonction de médiation au sein des établissements et avec les familles. Dans le cadre de la crise financière globale, ce projet serait une catastrophe pour l'Ecole de la République et nous apparaît comme inconcevable.

Aussi, nous faisons appel à vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, et à vos valeurs humanistes pour nous soutenir face à ce plan d'anéantissement des RASED qui sont l'héritage de toute la philosophie de l'Education à la française opposée aux logiques comptables.

Nous vous prions, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de recevoir nos salutations respectueuses mais néanmoins déterminées.

AFPEN62

ALRAL62

AME62

Collectif RASED 62

Ce qui compte n'est pas ce qui se compte !

Copie transmise aux IEN, IEN - ASH, FNAME, FNAREN, syndicats, députés